

Election des représentants des associations sportives aux instances départementales de l'UNSS

Scrutin 2023-2024

**Vous êtes engagé-e-s dans le sport scolaire
et vous souhaitez le préserver ?**

VOTEZ POUR LA LISTE

Acteurs du sport scolaire

**Ensemble, rendons au sport scolaire sa légitimité
de la maternelle au lycée !**

Liste soutenue par l'UNSA



Du 13 au 24 novembre, dans chaque établissement, tous les membres des comités directeurs des associations sportives vont élire leurs représentants au sein du Conseil départemental de l'UNSS (CDUNSS).

C'est quoi le CDUNSS ?

Le conseil départemental de l'UNSS définit la politique départementale du sport scolaire dans le cadre des orientations régionales et nationales, il est responsable de l'organisation de toutes les manifestations sportives départementales, il débat des questions liées au développement local du sport scolaire et il présente le bilan d'activités.

Pourquoi est-il nécessaire de préserver le sport scolaire ?

Les nouveaux dispositifs « 30 minutes d'activité physique quotidienne » et « 2h de sport en plus au collège » font concurrence au sport scolaire en transférant à des intervenants extérieurs les compétences et l'expertise de ses animateurs, les enseignants d'EPS. Le sport scolaire défend un sport citoyen, qui favorise l'inclusion de tous les élèves, la mixité et l'égalité. Défendons le sport scolaire et celles et ceux qui le font vivre, en activant 3 leviers, de la maternelle au lycée :

Levier n°1 : Impliquer et valoriser

- *Par une indemnisation financière des enseignants pour leur implication dans le sport scolaire*
- *Par une reconnaissance institutionnelle*
- *Par un accompagnement des enseignants du 1^{er} degré à la mise en application réelle des 3h d'EPS hebdomadaires*
- *Par une offre sportive répondant aux attentes du plus grand nombre (élèves, parents, enseignants) et construite avec les usagers*

Levier n°2 : Informer et former

- *Par une information des enseignants, des parents, des élèves, des chefs d'établissement, des IEN et des directeurs d'école sur les enjeux du sport scolaire, les fédérations du sport scolaire et leurs actions*
- *Par la formation des acteurs du sport scolaire*

Levier n°3 : Structurer et fédérer

- *Exiger l'inscription d'un volet du sport scolaire dans les projets d'établissement*
- *Assurer existence et bon fonctionnement des AS*
- *Faciliter l'accès et garantir la gratuité des installations sportives à toutes les AS*
- *Coordonner les AS d'un même secteur de collège*
- *Coordonner les actions de l'USEP et de l'UNSS au niveau local comme national*
- *Cadrer le partenariat avec les fédérations sportives*

Qu'avons-nous déjà acquis ?

- La création et la montée en charge d'un fonds de solidarité pour les AS affiliées à l'UNSS en difficulté financière
- Une augmentation significative de la subvention ministérielle pour l'UNSS en vue de la dynamique Paris 2024
- Le lancement d'un état des lieux et d'une réflexion sur la sécurité des transports
- Un soutien ministériel du sport scolaire dans le 1^{er} degré pour une meilleure liaison avec le collège, notamment par la mise à disposition à venir de moyens humains sur chaque département

**VOTEZ POUR LA LISTE
« ACTEURS DU SPORT SCOLAIRE »
soutenue par l'UNSA !**

